

RRQ

PAYEZ PLUS, RECEVEZ MOINS

« Alors que le système de pensions tombe en ruine, demandons à la jeune génération de nettoyer le gâchis! » Tel semble être le thème de la consultation publique de la Commission des affaires sociales sur l'avenir du régime des rentes du Québec qui débutera le 27 août prochain à l'Assemblée nationale.

Sans tenir compte des horribles résultats de 2008 et des six premiers mois de 2009 de la Caisse de dépôts et placements, on estime déjà que la réserve de la Régie des rentes du Québec (RRQ) diminuera à partir de 2033 et se videra complètement en 2051.

Nos politiciens québécois, depuis près d'un demi-siècle, libéraux comme péquistes, tentent délibérément d'acheter la prochaine élection en endettant la prochaine génération. C'est vrai en matière de soins de santé, d'endettement public et, surtout, de gestion des caisses de retraite.

Le document de consultation du gouvernement du Québec chiffre même cette iniquité. Ainsi, on y apprend que mon grand-père aura droit à un taux de rendement moyen de 14,5% sur l'argent qu'il a contribué au régime, mon père à 8,4% et ceux d'entre-nous qui avons 40 ans et moins serons chanceux si nous obtenons 5%.

C'est ce traitement inéquitable qui explique en partie qu'un Québécois né dans les années soixante-dix paiera en moyenne 200,000\$ de plus en taxes et impôts que ce qu'il recevra en services gouvernementaux au cours de sa vie. En d'autres mots, le prix de la différence entre l'argent que nos politiciens ont promis et ce qu'ils avaient vraiment dans leurs poches.

TAUX DE COTISATION

Que propose notre gouvernement pour aujourd'hui renflouer la RRQ? Principalement une autre augmentation des taux de cotisations des travailleurs actuels et futurs, pour les faire passer cette fois-ci de 9,9% à 10,4%, alors qu'ils se chiffraient à seulement 4,4% en 1990. Le simple fait de faire passer ce taux de 4,4% à 10,4% représente une hausse de 2700\$ annuellement en cotisation à la RRQ pour un travailleurs gagnant 45,000\$.

Ces chiffres devraient faire réaliser aux jeunes québécois qu'un détournement de richesse continue de s'opérer, sans leur consentement, de l'avenir de leur génération vers le passé de leurs parents et grands-parents. Le résultat net est déjà documenté : nous serons la première génération de l'histoire moderne à vivre plus pauvrement que celle de nos parents.

OPTING OUT

Libéraux et péquistes considèrent le retrait du Québec du *Canada Pension Plan (CPP)* comme une grande réalisation du Québec moderne. Ils tirent une grande fierté des actions gouvernementales des années soixante où le Québec s'est pris en main et a cessé d'être victime

des iniquités du Canada-anglais. Il importe pourtant de souligner que le CPP ne nécessite pas des taux de cotisation aussi élevés qu'au Québec pour assurer sa pérennité et que sa réserve sera encore bien pleine en 2051 alors que la nôtre sera à sec.

On ne peut s'attendre à ce que les travailleurs québécois d'aujourd'hui acceptant encore longtemps de payer un régime duquel ils anticipent recevoir moins que s'ils mettaient leur argent ailleurs. Investiriez-vous dans quelque chose dont les rendements donnent la garantie d'être plus bas? Les révolutionnaires tranquilles auront de la facilité à comprendre les jeunes de vouloir se prendre en main pour ne plus être victimes de l'iniquité de leurs aînés.

Il y a 30 ans, le Chili se dirigeait vers le même trou que le Québec d'aujourd'hui. Plutôt que de simplement augmenter les taux de cotisation pour creuser encore davantage l'iniquité, le Chili a permis à ses citoyens de choisir comment gérer leurs cotisations, tout en gardant un minimum pour les plus pauvres. Chaque travailleur chilien est toujours obligé de cotiser mais il peut décider où investir son argent. Chacun a son propre compte et l'assurance qu'il recevra ce qu'il a versé avec les rendements générés par ses avoirs.

L'heure d'un nouvel *opting out* a donc sonné au Québec. Pas un *opting out* du gouvernement québécois qui se retire du régime fédéral pour établir le sien mais plutôt l'*opting out* d'un travailleur qui se retire du régime québécois pour établir son propre régime individuel, tout en payant un strict minimum pour les plus nécessiteux. Bref, une version moderne d'équité, de solidarité et de souveraineté.

Éric Duhaime, consultant en développement démocratique